



COLLÈGE – PROVIDENCE  
HERVE

Herve, le 22 mai 2024

Avenue Reine Astrid, 9  
4650 HERVE

☎ 087/67.40.75

Site : <http://www.cph-herve.be>

Chers Parents,

L'année scolaire touche à sa fin. Votre enfant terminera, dans quelques semaines, sa première année de l'enseignement secondaire. Il a reçu, en classe, une information ainsi qu'une documentation présentant l'organisation et la grille-horaire de la deuxième année.

Ce mardi 21 mai, il a pu assister, en votre compagnie, à une présentation des activités complémentaires de deuxième année. Il peut maintenant vous exprimer son intérêt et choisir, avec vous, en connaissance de cause.

A la lecture du fascicule reçu, vous constaterez qu'en 2e année, chaque élève doit choisir une activité à quatre périodes par semaine ou deux activités à deux périodes par semaine.

Le choix des activités doit tenir compte des goûts de votre enfant mais surtout de ses aptitudes propres. Ce choix n'est nullement un engagement définitif et irréversible dans un type de formation déterminée. L'organisation actuelle de l'enseignement secondaire retarde en effet ces choix au maximum. Ils ne se produiront qu'à partir de la troisième année, au moment de choisir une ou des option(s).

Nous vous invitons maintenant à fixer le choix définitif de votre enfant en cliquant sur le lien ci-dessous pour le **mercredi 29 mai au plus tard**.

<https://forms.gle/9Wz43idqiZGuzLZi6>

Pratiquement, nous vous demandons de compléter ce formulaire en ligne et de choisir, pour votre fille ou votre garçon,

**UNE activité à 4 périodes par semaine ou DEUX activités à 2 périodes par semaine.**

- **Une activité à 4 h**

- Electricité et mécanique 4 h
- Latin 4h

**Ou**

- **Deux activités à 2h**

- Art 2h
- Cuisine 2h
- Découverte du monde scientifique (DMS) 2h
- Langues 2h
- Socio-économie 2h

**Pour les élèves qui choisissent deux activités à deux heures, indiquer un choix de réserve au cas où une des deux premières activités n'était pas ouverte.**

Si vous envisagez de changer votre enfant d'école suite à un déménagement ou pour toute autre raison, nous vous serions reconnaissants de l'indiquer.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et nous vous prions de croire, chers Parents, à notre entier dévouement.

Geneviève STEPHANY et Bernard SERVAIS

Directeurs

